



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/C.3/50/5  
3 novembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquantième session  
TROISIÈME COMMISSION  
Point 112 b) de l'ordre du jour

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME : QUESTIONS  
RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME, Y COMPRIS LES DIVERS  
MOYENS DE MIEUX ASSURER L'EXERCICE EFFECTIF DES DROITS  
DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Lettre datée du 27 octobre 1995, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent de la Turquie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de l'Appel d'Istanbul, adopté par les participants au Symposium de l'UNESCO sur la tolérance, qui s'est tenu à Istanbul du 4 au 6 octobre 1995 et dont le thème était "Religions et tolérance" (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 112 b) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Hüseyin E. ÇELEM

ANNEXE

Appel d'Istanbul, adopté par les participants au  
Symposium sur la tolérance, tenu à Istanbul du  
4 au 6 octobre 1995

Réunis au Symposium de l'UNESCO sur la tolérance, qui s'est tenu à Istanbul du 4 au 6 octobre 1995, et considérant

- Que la religion ne doit en aucun cas être perçue comme un obstacle à la tolérance, mais au contraire comme un champ d'action de la libre conscience de chaque individu dans la recherche de la vérité,
- Que de nos jours, grâce aux progrès des moyens de communication, le monde est devenu un village global où les cultures ne sont plus isolées,
- Que la connaissance mutuelle des diverses religions, notamment de l'hindouisme, du bouddhisme, du judaïsme, du christianisme et de l'islam tout comme des religions traditionnelles africaines, amérindiennes et asiatiques, dans un esprit de compréhension réciproque, est nécessaire pour la paix,
- Que l'alliance entre les êtres humains doit se construire non sur la suprématie de l'un sur l'autre, mais sur une relation cordiale et spontanée, reflet de la nature spirituelle de l'humanité,
- Qu'un des ennemis de la paix est l'intégrisme, fruit de l'ignorance, de la misère et de l'agression imposées par certains aspects de la modernité, et que pour le combattre, le seul moyen est la reconnaissance et le respect de l'autre, l'établissement d'une justice sociale, de même qu'un système d'éducation adéquat,
- Que la nécessité d'un contact et d'un dialogue permanents s'impose à tous les niveaux d'une manière impérative afin de résoudre les conflits et pour éviter le recours à des méthodes, sources de souffrances et d'hostilités accrues,

Souhaitant

- Que les institutions religieuses puissent fonctionner conformément aux traditions et aux exigences de l'état de droit et jouir d'une liberté d'action dans le respect mutuel de leur réalité multiple,

Nous nous engageons

- À ce que nos institutions religieuses deviennent inspiratrices de paix et d'entente entre tous les êtres humains,
- À assurer le respect du pluralisme des convictions,
- À collaborer avec l'UNESCO pour l'éducation à la tolérance.

Nous invitons les instances politiques et les médias, et faisons appel à l'opinion publique mondiale pour que la liberté de conscience et de religion soit partout respectée. Nous nous adressons à toutes les autorités religieuses pour qu'elles contribuent également à faire respecter les principes qui viennent d'être énumérés et qui constituent une base fondamentale pour l'entente et l'amour mutuels entre tous les êtres humains peuplant notre planète.

-----